

Département de l'Aude

Mairie d'ARMISSAN

Rue de la mairie

11110 ARMISSAN

Tél. : 04-68-45-33-41

Fax : 04-68-45-26-30

Armissan, le 22 juin 2023

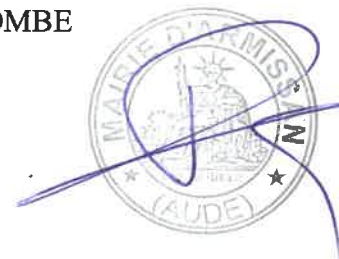
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie Annexe le :

Mardi 4 juillet 2023 à 20h30

La séance sera diffusée en direct sur la page Facebook « Commune d'Armissan ».

Le Maire,
Gérard LACOMBE



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

- 1) Consultation pour le contrôle des hydrants,
- 2) Tableau du personnel communal,
- 3) Dissolution du Syndicat Intercommunal de travaux et de gestion du collège de Coursan,
- 4) Subventions aux associations,
- 5) Acquisition d'un véhicule CCFF,
- 6) Tarif cantine,
- 7) Enregistrement des ventes de concessions du cimetière,
- 8) Classement de voirie dans le domaine public,
- 9) Mise en place d'un conseil municipal Jeunes
- 10) Informations et questions diverses.